

# LOISIRIORGES

Ville de Riorges 2019/2020



**CENTRES DE LOISIRS  
MUNICIPAUX DU MERCREDI**  
De 3 ans au CM2

# Accueil de loisirs du mercredi

La Ville de Riorges a confié au **Centre social de Riorges** (de 3 ans au CP) et au **Comité Roannais de Vacances** (du CE1 au CM2) l'organisation et la gestion des centres de loisirs municipaux du mercredi. Les enfants sont accueillis chaque mercredi de l'année scolaire, à la journée ou à la demi-journée.



Ces structures, dans leurs projets éducatifs, se sont fixées les objectifs de **favoriser le développement des loisirs éducatifs** pour les enfants, de promouvoir une **éducation à la citoyenneté** et de faire du centre de loisirs **un lieu pour tous**.

L'encadrement des activités est assuré par du personnel qualifié, dans le respect de la réglementation en vigueur dans les centres de loisirs sans hébergement.

## De 3 ans au CP

# La journée au centre social

## Le matin



Les enfants peuvent arriver de 7h à 9h. Pendant ce temps d'accueil, plusieurs ateliers leur sont proposés (lecture, jeux de société, dessin...).

Les enfants sont ensuite répartis en groupes d'âges pour des activités manuelles, sportives, musicales...



De 11h30 à 12h15, les parents peuvent venir les chercher.

## Le déjeuner

Il est possible de déjeuner au restaurant scolaire de l'école des Sables. Les enfants sont accompagnés par des animateurs.

## L'après-midi



Les enfants sont accueillis de 13h15 à 14h.

Après un temps calme, ils participent à des activités adaptées à leur groupe d'âge.



Entre 17h30 et 18h30, les parents peuvent venir les chercher.

## Du CE1 au CM2

# La journée avec le Comité Roannais de Vacances

Les enfants du CE1 au CM2 sont accueillis à l'école Fontquentin à Roanne par le Comité Roannais de Vacances. Un transport en car est prévu depuis le centre social de Riorges.

### Le matin



Les enfants peuvent arriver de 7h15 à 9h à l'école Fontquentin à Roanne ou au centre social de Riorges de 7h à 8h45.

Un programme d'activités est remis aux enfants pour chaque période.



De 11h30 à 12h15, les parents peuvent venir les chercher à l'école Fontquentin ou à partir de 11h45 au centre social de Riorges.

### Le déjeuner

Il est possible de déjeuner sur place, à l'école Fontquentin de Roanne.

### L'après-midi

Les enfants peuvent arriver de 13h15 à 14h à l'école Fontquentin à Roanne ou de 13h15 à 13h30 au centre social de Riorges.

Consultez le tableau ci-dessous pour connaître le programme des activités proposées l'après-midi.



De 17h15 à 18h30, les parents peuvent venir les chercher à l'école Fontquentin ou de 17h45 à 18h30 au centre social de Riorges.

	04/09-16/10	06/11-18/12	08/01-19/02	11/03-15/04	06/05-27/05	03/06-01/07
<b>Activités</b>	<b>Pour Tous</b>				<b>Pour Tous</b>	<b>Pour Tous</b>
Piscine	<b>Pour Tous</b>				<b>Pour Tous</b>	<b>Pour Tous</b>
Roller		<b>CE1</b>		<b>CE2-CM</b>		
Poney	<b>CE1</b>				<b>CE1</b>	<b>CE1</b>
Equitation	<b>CE2 - CM</b>				<b>CE2-CM</b>	<b>CE2 - CM</b>
Patinoire		<b>CE2-CM</b>	<b>Pour Tous</b>			
Poterie		<b>CE2-CM</b>		<b>CE1</b>		
Hand-Ball	<b>CE2 - CM</b>					
Découverte						<b>Pour Tous</b>
Tir à l'Arc					<b>CE1</b>	<b>CE2 - CM</b>
Cirque		<b>CE1</b>	<b>CE2 - CM</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2-CM</b>	
Bowling				<b>CE2-CM</b>		
Cuisine	<b>Pour Tous</b>		<b>Pour Tous</b>			
Tennis de table			<b>CE2 - CM</b>	<b>CE2 - CM</b>		
Peinture sur soie					<b>CE2 - CM</b>	
Ludothèque		<b>Pour Tous</b>		<b>Pour Tous</b>		
Twirling		<b>CE2-CM</b>	<b>CE1</b>			

Deux sorties découvertes sont prévues le 04/09. Le 18/12, journée de Noël

# Tarifs et conditions d'inscription

## Qui peut s'inscrire ?

Tout enfant dont les parents résident à Riorges.  
Les non-Riorgeois peuvent également s'inscrire, dans la limite des places disponibles.

## Les tarifs LoisiRiorges

L'inscription et le paiement se font au début de chaque trimestre. Pour les Riorgeois, le tarif ramené à la séance (demi-journée), varie en fonction du quotient familial de 0,86€ à 4,61€. Pour les non-Riorgeois, c'est le tarif maximum qui s'applique.

## Le repas du midi

Les tarifs appliqués en 2018/2019 :

- De 1,20 € à 5,11€ selon le quotient familial pour les habitants de Riorges.
- 7,57€ pour les habitants des autres communes.

Ces tarifs seront révisés en juillet 2019 pour l'année 2019/2020.

## Où s'inscrire ?

### De 3 ans au CP

À partir du lundi 8 juillet 2019  
au Centre social de Riorges  
1 place Jean-Cocteau  
42153 Riorges  
04 77 72 31 25

### Pour les CE1-CM2

À partir du lundi 19 août 2019  
au Comité Roannais de Vacances  
6 rue de Bourgogne  
42300 Roanne  
04 77 23 67 00

## Pièces à fournir à l'inscription

Justificatif de domicile / Feuille de paiement de quotient familial CAF ou dernière feuille d'imposition ou de non-imposition / Attestation de responsabilité civile.

